

CONTRAINTES SOCIO-CULTURELLES ET CONVERSIONS PHILOSOPHIQUES CHEZ DESCARTES. CASUALITÉ vs CAUSALITÉ

Djahanguir R. Mazhary

Par delà les controverses philosophiques ou épistémologiques qui n'ont guère cessé de susciter les écrits de Descartes, cet incorrigible penseur reste une grande énigme indéchiffrable. Les uns s'affichant "cartésiens" ne veulent reconnaître en lui que ce mythe incontestable de la raison, de la méthode rigoureuse et du libre arbitre de tout être pensant qu'eux-mêmes ont audacieusement contribué à forger en long et en large des siècles. Les autres plus simplistes en apparence, ont su, avec la complicité du clergé catholique qui n'y a jamais cru vraiment, lui conserver l'image d'un savant sceptique qui a eu assez vite l'intuition de se racheter, renier ses acquis matérialistes et se ranger aux côtés des partisans de la révélation; un bon joueur mondain qui se trans-figurerait, en somme, en un moraliste exemplaire, prêchant la maîtrise des passions et "leur bon usage".

Or, faute d'avoir réussi à transmettre un corpus clair et cohérent d'idées et de raisonnements (et cela malgré ses bons enseignes de ses débuts), ses traités ne font en définitive que de le révéler comme un grand maître de duplicité (porteur de deux âmes, dirait Pascal) et de reniements systématiques, passant de géomètre mécaniste, voire matérialiste convaincu, au méditatif éperdu dans ses visions métaphysiques, où une charmante triste Princesse se joignant à une ravissante Reine capricieuse, ne cessent de soulever ses "passions de l'âme"!

Cette étude vise à démythifier Descartes et, en dépit de toutes les apparences, lui restituer son vrai visage, celui du martyr qu'il a dû incarner avec patience, depuis la condamnation de Galilée.

Si, ayant réuni en un chaos tous les matériaux nécessaires pour la création de l'univers, Dieu les avait laissés agir naturellement, "on peut croire, sans faire tort au miracle de la création, que par les seules lois de la mécanique établies dans la nature, toutes les choses qui sont purement matérielles auraient pu s'y rendre telles que nous les voyons à présent.

De cette simple impondérable assertion, ressort tout le fondement de l'éclatante théorie moderne de "Big Bang". La rigueur logique de cette courte mais ingénieuse réflexion (où quelques mots d'artifice sont destinés à dévier les esprits malveillants) n'a toujours pas été adéquatement mise en relief.

Bien que Descartes, auteur illuminé de cette insinuation hardiment provocatrice en son temps, n'a eu lui-même l'opportunité d'élucider convenablement sa théorie, on en trouve l'écho superbement retenti dans l'"Exposition du système du monde"

de Laplace, publiée il y'a juste deux siècles (1796), et qui mérite d'être mentionnée et com-mémorée à son tour; d'après laquelle, tout le système solaire pro-viendrait d'une "nébuleuse primitive", pour ainsi dire de chaos. Elle retentit encore plus poéti-quement dans le conte à rebours ingénieusement succinct de Nietzsche lorsqu'il remarque:

"Si jamais vous avez voulu revivre l'instant unique vous avez voulu le retour de toute chose" !

Je me permets de paraphraser cette empreinte si pertinente du simple bon sens, car:

"Les hommes n'ont plus le temps de rien connaître. Ils achètent des choses toutes faites chez les marchands..."

En effet, ils n'ont plus ni la disponibilité, ni la curiosité ingrate de con-sacrer quelques moments de réflexion à ce genre de tour d'esprit. Au comble de sa véhémence obstinée, Boileau s'avisait:

"Le moment où je parle est déjà loin de moi".

Se rappelant probablement de ses préférés "anciens", Héraclite entre autres.

Chaque moment n'étant en fait que l'impression de l'écoulement sans relâche, ni recule, ni même demi-tour du mouvement, il se présente comme l'aboutissant des moments précédents, et n'est par conséquent ni renouvelable, ni réversible. Or, si on se figurait de le voir (l'instant unique) se réaliser une nouvelle fois, il faudrait pouvoir supposer le train de l'Univers se remettre sur le rail depuis son station de départ.

Dans toutes ces allégations prévaut d'emblée la loi de causalité qui n'admet ni piétinement, ni retour en arrière. Le mérite du postulat de Descartes repose ici sur son objectivité de géomètre où il n'y a aucune place pour aléatoire, pour accidentel.

Cette objectivité se met encore plus à jour lorsqu'on compare sa logique inexorable avec les énoncés généreux et le plus souvent indulgents, exposés le long des essais livresques par certains éminents détenteurs des prix fabuleux, tel que le feu Jacques Monod, biochimiste français, l'auteur de "Le hasard et la nécessité" (1970); l'honorable physicien américain Murray Gell-Mann, l'auteur de "Le quark et le jaguar" (1995), prix Nobel tous les deux; sans oublier sur ce prestigieux parcours le fameux astro-physicien d'origine montréalaise, Hubert Reeves, l'auteur de l'essai (entre plusieurs autres) de science poétique *Malicorne* (1990).

Partant des particules élémentaires pour arriver aux galaxies (de microscopique à cosmologique), et parfois en abordant une synthèse mélodieuse des deux, comme c'est le cas de ce dernier savant, ils s'ingénient à tour de rôle à introduire dans leurs vastes tentatives d'explications scientifiques (à la portée de tous!), les virus intellectuels indétectables d'aléatoire, d'accidentel, du hasard, accompagnés par endroit des petits sourirs d'estupéfaction et d'étonnement, afin de pallier

sérieusement, souhaitent-ils, à toute insuffisance de preuves ou d'arguments, chaque fois qu'ils rencontrent en une situation in-controlable, quelque comportement singulier, voire inattendu, de la matière, d'un phénomène ou de leurs conditionnements.

Il est à noter que ce n'est pas parce qu'à un niveau d'investigation ou d'exploration scientifique, le comportement des agents chimiques ou les réactions des phénomènes physiques restent imprédictibles en raison de l'imperfection des instruments de travail, ou de l'insuffisance humaine, que ces éminents chercheurs ont recours au palliatif du hasard, de l'aléatoire; mais qu'ils attendent vraiment, et par conviction, semble-t-il, à chaque inconvénient intervenu au cours d'une expérience, et surtout aux moments décisifs, voir se réaliser le concours des petits lutins de Maxwell !

Cependant, bien que l'idée d'un chaos initial qui déclencherait l'univers entier et déterminerait son devenir n'ait vraiment rien de nouveau, sauf qu'elle est très clairement exposée par Descartes, les précautions qu'un penseur du 17^{ème} siècle a dû prendre pour la promulguer aussi brièvement, sans même se permettre de la développer davantage, dénote déjà très nettement la détérioration des conditions de la liberté d'expression, même par rapport aux périodes les plus dépravées de l'obscurantisme moyenâgeux.

Lorsque bien avant l'aire chrétienne, "les muses renoncent à leurs mensonges pour charger Hésiode de dire les vérités" et il écrit:

"D'abord naquit le chaos, le plus ancien des êtres, puis la Terre aux vastes étendues, siège de toute chose..."(*Hi. Na. des Re. D. Hume*),

il ne pouvait évidemment pas s'imaginer combien cette même Terre devait tourner encore pour que divulguer de telles choses requière une audace exemplaire!

Il n'y a pas plus d'un millénaire que le chantre épique persan, Ferdowsi, sur l'exemple de ses lointains ancêtres, pour qui le feu et l'eau étaient sacrés, ouvre son épopée par la toute première aurore du commencement:

"Un feu flamboyant se déclenche, c'est le commencement. Quelques différences de chaleur font surgir des vents très forts, la vapeur s'en dégage, adoucit les chaleurs, les températures baissent, des ondes immenses se lèvent, les éléments se traversent, le tout se refroidit, la Terre se forme, et toutes les autres choses apparaissent..."

"Or, c'est bien Yazdan qui a fait sortir du néant ce feu généreux, formidable, géant !"

Ainsi le plus aimable des poètes persans, pensait, lui aussi, très naïvement, qu'en couronnant son immense épopée par ce petit vers de la fin, éviterait les fureurs des censeurs. Le ciel paraît donc avoir la même couleur partout, pourvu qu'on arrive à en dégager les nuages !

Plus jeune que Descartes, Mr David Hume, semble ne pas avoir besoin de faire tant de manoeuvres ou de faire ses ablutions à chaque tournant de la phrase, pour exposer certains aspects intéressants de la pensée païenne; un climat moins hostile, sinon un tout petit peu plus clément, en ce qui concerne la liberté d'expression, l'en dispense. Il lui suffit, paraît-il, de les présenter avec un ton de mépris, pour que lui-même ne soit pas contraint à changer d'avis. C'est ainsi qu'il rapporte par exemple à propos de l'origine du monde :

“... Et même les philosophes qui parlaient de tels sujets, donnaient volontier leur assentiment à la théorie la plus grossière et plaçaient l'origine commune des dieux et des hommes dans la nuit et le chaos; dans le feu, l'eau, l'air ou tout autre éléments qu'ils établissaient comme dominant...”

Ailleurs il écrit: “Songez à la force de la nécessité, dit Agrippa au peuple romain, cette force à laquelle même les dieux doivent se soumettre.” (H. N. des R.).

Il n'est pas difficile par conséquent de remarquer que Mr Hume n'avait aucun autre intérêt à placer ce mot “grossier” au milieu de cette phrase, sinon que la sauver. Plus subtile que son collègue français, il y glisse tout simplement une petite “grossière” pour être sauf. Tandisqu' à l'autre côté de la Manche, il suffit à Mr Descartes d'utiliser par imprudence le mot “nécessaire” de tout à l'heure (“les matériaux nécessaires pour la création du monde”), pour qu'un torrent de calomnies et de critiques se déversent sur lui. Comme on va le voir un peu plus loin, il ne sait évidemment pas se taire. Très alerte encore, il riposte d'un trait de géomètre:

“... et encore que Dieu ait voulu que quelques vérités fussent nécessaires, ce n'est pas dire qu'il les ait nécessairement voulues; car c'est tout autre chose de vouloir qu'elles fussent nécessaires, et vouloir nécessairement ou d'être nécessité à vouloir.”

Le lecteur peu averti de Descartes se demanderait avec raison comment est-ce possible que celui qui a excellé en mathématiques, en géométrie, et qui se prend pour être capable de traiter tout en physicien, s'est vu aussi souvent contraint à apporter des preuves de théologien, lorsqu'il aborde des questions pareilles !

Pour répondre à une telle éventuelle interrogation qui tomberait d'ailleurs bien à propos, la réflexion la plus immédiate serait de se rappeler que pour des raisons qu'on va essayer de tracer, Descartes était devenu et reste l'archétype de ces penseurs dont il ne suffit pas de lire correctement les écrits pour les bien comprendre. Après les avoir lu, il faut chercher à comprendre pourquoi réelement il a dû écrire telles choses et de telle façon. Ses interminables correspondances ont été heureusement assez bien préservées, pour qu'on puisse les consulter en dernier recours. Elles livrent les secrets de beaucoup de non-dits ou de autrement-dits.

Quoique, ayant découvert qu'on lui avait ravi quelques unes de ses lettres, il s'est mis, là aussi, à prendre ses précautions.

Le fait le plus marquant semble être qu'il s'est trouvé dès l'enfance et toute sa vie, entre les deux feux. Il avait à peine deux ans que l'Edit de Nantes met un terme tremblant à une guerre de religion où les deux camps s'étaient finalement épuisés. C'était en définitive une sorte de longue trêve pour que chacun se ravitaillât non seulement en fer et en feu, forces traditionnelles, mais puisqu'il s'agissait, en apparence, d'une confrontation spirituelle, il fallait que chacun consolide au plus vite ses assises conceptuelles par n'importe quel moyen; intrigues, conspirations, ou trafic de matière grise..., n'étant pas exclus.

Très jeune il avait appris le métier des armes et s'était mis au service de l'Electeur palatin (Frédéric V) lorsque la guerre de Trente ans a commencé. L'éclat de son protecteur n'a duré que très peu. Ayant pris la tête du parti Protestant, et accepté la couronne enlevée à l'empereur catholique, lors de la révolte de la Bohême, il fut très vite battu et dépossédé, sans que le savoir faire en matière d'arme de son seigneur serve à quelque chose. Plus tard écrira Descartes que son apprentissage en cette matière n'avait d'autre but que celui de pouvoir apprécier ce métier ! Il a dû donc reprendre la route de la Hollande, où il rencontre de nouveau Beeckmann (discussion intéressante sur le vide). Il ne retourne à Paris qu'à l'âge de trente ans. Il y mène durant trois années successives une vie mondaine et écrit les Règles pour la direction de l'esprit. L'ouvrage ne porte pas le nom de l'auteur, ce qui signifie que des soupçons pesaient déjà sur lui. Il décide donc de quitter Paris pour aller s'installer en Hollande. Trois ans après seulement, c'est la condamnation de Galilée. Il est profondément consterné, non pas telle-ment par ce fait dont il cherche à minimiser l'impact dans une lettre à l'Abbé Mersenne, dont on verra un petit extrait tout à l'heure. Mais plutôt parce que ce fait réveille chez lui d'autres réminiscences.

À cette époque, la mémoire historique avait déjà épuisé presque tout ce que l'antiquité avait pu produire depuis les Grecs et les Romains et presque tout ce que, à travers l'Islam, les Egyptiens, les Perses et bien d'autres avaient transmis à l'Europe. La Renaissance d'un côté et la Réforme de l'autre, soulèvent un intérêt croissant pour l'apprentissage du latin et du grec, et contribue à une nécessité de plus en plus pressante de rendre en latin tout ouvrage ancien intéressant; une précondition pour "faire ses humanités". La langue latine joue ainsi un rôle déterminant comme véhicule des connaissances. Ce qui contribue aussi bien à l'approchement des esprits qu'à leur dissociation; si les uns se réclament toujours d'Aristote, les autres en ont déjà assez et essayent de prendre leur distance comme preuve de modernité. Mais de toute façon, personne ne peut prétendre l'ignorer. De la même façon que personne, dans les milieux des sciences et des lettres, déjà au 17ème siècle, ne saurait méconnaître un Xénophane par exemple; un Hésiode; un Euclide; un Sénèque... aussi bien qu'un Averroès ; un Avicenne; un Khayyam, un Biruni, autant qu'un Bacon (Roger ou Francis), un Copernic, un Vives, etc...

C'est pour souligner que malgré sa présomption de vouloir rompre avec le passé intellectuel, une manière de prôner ses "idées innées", il est tellement imprégné de "ces fausses opinions", comme il avoue lui-même, qu'il lui semble presque impossible de s'en défaire. Il ne les avait sûrement pas oubliées, mais l'affaire de Galilée raffraîchit encore davantage sa mémoire, à savoir comment son exemplaire prédécesseur, ce bon "Docteur aimable" Roger Bacon , l'un des premiers à s'affranchir

de la scolastique et mettre en question les idées reçues, fut condamné à la prison perpétuelle, tout simplement à cause de:

“L'imprudence qu'il eut de rendre publique quelques expériences de chimie (ce qui), le fit assurer le crime de magie, de sorcellerie, de relation avec démon...”

Il se rappelle aussi que c'était sur cette même terre de la Bohême où son protecteur Frédéric V a été battu, qu'on avait brûlé vif ce fameux Jan Hus, recteur de l'Université de Prague, deux siècles auparavant, pour avoir contribué au soulèvement des Protestants. La condamnation de Galilée le fait aussi sans doute penser à ce médecin espagnol, théo-logien et philosophe, Michel de Servet, né la même année que Calvin (1509) et qui avait pressenti, peut être, on l'a écrit, la circulation sanguine” à laquelle s'est intéressé plus tard Descartes lui-même, et qui a été lui aussi brûlé vif sur la place publique à Genève, à l'instigation de ce même Calvin, qui a réussi lui en revanche à vivre seulement une dizaine d'années de plus que son victime..

Là-dessus, au moins cette fois, Descartes ne peut avoir aucun doute, puisque bouleversé, il écrit à Mersenne (Deventer, fin nov.1633), qu'il s'était renseigné à Leyde et à Amsterdam au sujet du “Système du monde” de Galilée et qu'on lui a affirmé que le livre a été imprimé...

“mais que tous les exemplaires en avait été brûlés à Rome au même temps et lui condamné à quelque amende; ce qui m'a si fort étonné, que je me suis casi résolu de brûler tous mes papiers, ou du moins ne les laisser voir à personne; car je ne me suis pu imaginer que lui qui est italien, et même bien voulu du Pape, ainsi que j'entends, ait pu être criminalisé pour autre chose, sinon qu'il aura sans doute voulu établir le mouvement de la Terre, lequel je sais bien avoir été autrefois censuré par quelques cardinaux; mais je pensais avoir ouï dire, que depuis on ne laissait pas l'enseigner publiquement, même dans Rome, et je confesse que s'il est pour le mouvement de la Terre, je m'étonne qu'un homme d'église eut osé écrire, en quelque façon qu'il s'excuse; car j'ai vu une patente sur la condamnation de Galilée, imprimée à Liège le 20 septembre 1633, où sont ces mots: Quamvis hypothetis a se illam proponi simulet, en sorte qu'il semble même défendu qu'on se serve de cette hypothèse en l'astronomie; ce qui me retient que je n'ose lui mander aucune de mes pensées sur ce sujet.

Aussi que, en voyant point encore que cette censure ait été autorisée par le Pape ni par le Concile, mais seulement par une congrégation particulière des cardinaux inquisiteurs, je ne perds pas tout à fait l'espérance qu'il n'en arrive ainsi que des antipodes, qui avaient été quasi en même sorte condamné autrefois, et ainsi que mon Monde ne puisse voir le jour avec le temps; auquel cas j'aurais besoin moi-même de me servir de mes raisons...”

Bientôt, il va se rendre compte qu'on contrôle sa correspondance, que les dernières lettres de Mersenne ne lui sont pas parvenues. Il demande à celui-ci de lui indiquer

les jours qu'il les avaient postées afin de voir s'il pouvait les retrouver: car dans notre ville, écrit-il, il n'y a que deux personnes pour s'en charger... Il va donc désormais affecter une prudence supplémentaire à sa correspondance. Aussi, écrit-il à Mersenne (avril 1634, de Amsterdam):

“J'apprends par les vôtres, que les dernières que je vous avais écrites ont été perdues... Vous savez sans doute que Galilée a été repris depuis peu par les inquisiteurs de la foi, et que son opinion touchant le mouvement de la Terre a été condamné comme hérétique... Je sais bien qu'on pourrait dire que tout ce que les inquisiteurs de Rome ont décidé n'est pas incontinent article de foi pour cela, et qu'il faut premièrement que le Concil y ait passé; mais je ne suis pas si amoureux de mes pensées, que de me vouloir servir de telles exceptions pour avoir moyen de les maintenir; et le désir que j'ai à vivre en repos et de continuer la vie que j'ai commencée en prenant pour ma devise *benè vixit, benè qui latuite*, fait que je suis plus aise d'être délivré de la crainte que j'avais d'acquérir plus de connaissance que je ne désire, par le moyen de mon écrit, que je ne suis fâché d'avoir perdu le temps, et la peine que j'ai employé à le composer...”

Mais que faire en effet dans des circonstances pareilles? Se taire tel un Copernic, retenant ses idées pour ne pas les relâcher qu'au déclin de ses jours pour qu'on ne puisse les lui faire avaler? Ou se contraindre à jouer le jeu de l'adversaire, sans pour autant perdre de vue ce qu'il considère le vrai enjeu?

La réponse se trouve dans la lettre qu'il écrit à Chanut (nov. 1646):

“... Je n'ai plus tant de loisir, ni tant de repos que j'aurais, si j'eusse l'esprit de me taire...”

Conscient à fleur de peau que “les actions de la vie ne souffrent aucun délai”, il lui fallait instantanément reviser ses cartes, sa perception-même du jeu, mettre en question ses habiletés de joueur, face à la réalité indubitable qu'il aurait tant voulu ignorer. Car ce fut une époque où encore assez absent des aspérités de la vie intellectuelle de son temps, la perspective du monde du jeune Descartes lui permettait d'ergoter avec son “*cojito ergo sum*”, en s'imaginant que tout un chacun ayant la faculté de s'exprimer librement, il n'y avait aucune raison pour qu'il ne puisse se consacrer à la philosophie qui:

“donne moyen de parler vraisemblablement de toute chose et se faire admirer des moins savants...”

Cet optimisme ne va malheureusement pas durer longtemps. Peu après, reprenant son traité, il y ajoute son émouvant constat qui renverse l'ordre de son énoncé précédant; preuve de ses âpres expériences:

“... je vois très clairement que pour penser, il faut être...”

Et cela malgré toutes les précautions qu'il avait prises dès le début. En effet, il avait préconisé dans son Discours, qu'il était "prudent de se prescrire par précaution à certaines règles telles que:

"Obéir aux lois et coutumes de son pays et retenir la religion dans laquelle Dieu lui avait fait la grâce d'être instruit dès l'enfance, embrasser les opinions les plus modérées et de tacher toujours plutôt de se convaincre que la fortune, de changer plutôt ses désirs que l'ordre du monde..."

C'est d'ailleurs pour les mêmes raisons qu'il avait décidé de ne pas traiter les "vérités révélées", parce qu'il pensait que pour "entreprendre de les examiner et y réussir, il était besoin d'avoir quelque extraordinaire assistance du Ciel et d'être plus qu'homme."

Faut-il donc par là conclure que lorsque plus tard il s'ingénia à révéler ses propres convictions en matière des "vérités révélées", il s'était convaincu d'avoir enfin requis les substrats de superhomme qu'il avait prescrits auparavant, ou c'était plutôt le pacte qu'il a dû conclure avec le Cardinal Bérull et les exigences de l'Oratoire qui lui ont inspiré ses révélations ?

Se référant à l'article de l'Encyclopédie (de Diderot et de d'Alembert) sur Descartes on peut lire:

"Mr Descartes croyait avoir entièrement démontré l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme humaine..."

Mais

"Le père Mersenne ayant reçu l'ouvrage attendu depuis tant de temps, voulut satisfaire l'attente de ceux auxquels il l'avait promis, par l'activité et l'industrie dont il usât pour le leur communiquer. Il en écrivit peu de temps après à Mr Descartes, et il lui promit les objections de divers théologiens et philosophes. Mr Descartes en parut d'autant plus surpris, qu'il s'était persuadé qu'il fallait plus de temps pour remarquer exactement tout ce qui était dans son traité, et tout ce qui y manquait d'essentiel. Le père Mersenne, pour lui faire voir qu'il n'y avait ni précipitation, ni négligence dans l'examen qu'il en faisait faire, lui manda qu'on avait déjà remarqué que dans un traité qu'on croyait fait exprès pour prouver l'immortalité de l'âme, il n'avait pas dit un mot de cette immortalité."

"Mr Descartes lui répondit sur le champ, qu'on ne devait pas s'en étonner; qu'il ne pouvait pas démontrer que Dieu ne puisse anéantir l'âme de l'homme, mais seulement qu'elle est d'une nature entièrement distincte de celle du corps, et par conséquent, elle n'est point sujette à mourir avec lui; que c'était là tout ce qu'il croyait être requis pour établir la religion, et que c'était aussi tout ce qu'il s'était proposé de prouver..."

Comment ne pas souligner ici le sens de l'ironie que l'auteur de ces ré-pliques flamboyantes par endroit, conserve, malgré la délicatesse du propos et l'incertitude des circonstances. D'ailleurs, ceux qui n'ont pas oublié les propositions que le fameux Cardinal lui avait faites, trou-veraient la fin de la phrase de Descartes plus exacte, s'ils avaient pu lire plutôt: tout ce qu'il avait promis de prouver.

“Pour moi, écrit encore, ailleurs, Mr Descartes, il me semble qu'on ne doit dire d'aucune chose, qu'elle est impossible à Dieu. Car, tout ce qui est vrai et bon dépendant de sa toute puissance, je n'ose même pas dire que Dieu ne peut faire une montagne sans vallée, ou que l'agrégé d'un et de deux ne fasse pas trois”.(voir tome II des Lettres)

Il fait aussi savoir à la cinquième Méditation, comment il est vrai que la certitude-même des démonstrations géométriques dépend de la con-naissance de Dieu. Cependant, celui qui a écrit quelque part :

“Il est rarement arrivé qu'on m'est objecté quelque chose que je n'eusse point du tout prévue.”,

en manque pas de trouver sa part de surprise. En reprenant la citation de tout à l'heure de l'Encyclopédie, le passage suivant ne se laisse pas passer inaperçu:

“Cependant le Ministre Voetius, son ennemi, au lieu de l'accuser d'avoir mal réfuté les Athées, jugea plus à propos de l'accuser de l'Athéisme, sans en apporter d'autres preuves, sinon qu'il avait écrit contre les Athées. Le tout était assurément nouveau; mais afin qu'il ne parut pas tel, Voetius trouva assez à temps l'exemple de Vanini pour montrer que Mr Descartes n'aurait pas été le premier des Athées qui aurait écrit en apparence contre l'Athéisme. Ce fut surtout l'impertinence de cette compa-raison qui révolta Mr Descartes, et qui le détermina à réfuter une si ridicule calomnie dans une lettre latine qu'il lui écrivit. Quelques autres de ses ennemies entre-prirent de l'augmenter en l'accusant outre cela d'une scepticisme ridicule. Leurs accusation se réduisaient à dire que Mr Descartes semblait insinuer qu'il fallait nier (au moins pour quelque temps) qu'il y eût un Dieu; que Dieu pouvait nous tromper; qu'il fallait révoquer toutes choses en doute; qu'on ne devait donner aucune créance aux sens; que le sommeil ne pouvait se distinguer de la veille. Mr Descartes a eût horreur de ces accusations; et ce fut pas sans quelque mouvement d'indignation, qu'il répondit:

“J'ai réfuté, dit-il, (tome II des Lettres, page 170), en paroles très expresses toutes les choses qui m'avait été objectées par des calomniateurs ignorans. Je les ai réfutées même par des arguments très forts; et j'ose dire plus forts qu' aucun autre ait fait avant moi. Afin de pouvoir le faire plus commodément et plus efficacement, j'ai proposé toutes ces choses comme douteuses au commencement de mes Méditations. Mais je ne suis pas le premier qui les aye inventées; il y'a longtemps qu'on a les oreilles battues de semblables doutes proposés

par les sceptiques. Mais qu'y a-t-il de plus inique, que d'attribuer à un auteur des opinions, qu'il ne propose que pour réfuter? Qu'y a-t-il de plus impertinent que de feindre qu'on les propose, et qu'elles ne sont encore réfutées, et par conséquent que celui qui apporte des arguments des Athées, est lui-même Athées pour un temps? Qu'y a-t-il de plus puéril, que de dire que s'il vient de mourir avant que d'avoir écrit ou inventé la démonstration qu'il espère, il meurt comme un Athée?

Ces artifices verbaux ou manoeuvres subtiles, employés comme mesure de sécurité n'avaient rien d'original, comme il vient de l'affirmer lui-même. On a déjà évoqué le souvenir de Roger Bacon, qu'en plein 13ème siècle, ayant utilisé tout ce qu'il a pu en inventer a eut enfin recours à ses prescriptions de longévité, afin de gagner les faveurs d'un Pape, dans l'illusion de se faire ouvrir les portes de sa prison.

Mais avec Descartes ils font tâche d'encre. Quelques uns de ces trucs se sont révélés tellement astucieux parfois que leurs codes restent toujours indéchiffrables pour les non initiés. D'autres un peu plus commun sont entrés dans les habitudes et paraissent des fois tellement spontanés qu'il devient de plus en plus difficile de distinguer les vraies intentions de l'auteur, ou de savoir s'il ne s'agit pas de son style de son tempérament. Restent ces astuces qui se révèlent à tel point pathétiques qu'on ne peut pas s'empêcher d'en témoigner une sorte de sympathie complice à l'égard de leurs auteurs. Entre ces derniers on va citer les quelques exemples suivants:

On peut se demander parfois si Talleyrand ne pensait pas à Descartes lorsqu'il écrivait :

“La parole a été donnée à l'homme pour dissimuler sa pensée”

Dans la préface de son ouvrage majeur “De l'esprit des lois” Montesquieu préconise de la manière qu'on va lire, les précautions qu'il estime indispensables et la protection qu'il cherche auprès des autorités et avant tout le roi lui-même:

“...Platon remerciait le ciel de ce qu'il était né du temps de Socrate; et moi je lui rend grâce de ce qu'il m'a fait naître dans le gouvernement où je vis, et de ce qu'il a voulu que j'obéisse à ceux qu'il m'a fait aimer...”

Mais après avoir concédé cette discrète apologie, il ajoute tout de suite son avertissement qui vise, avant tout, d'atténuer la complaisance contenue dans ces mêmes lignes:

“Je demande une grâce que je crains qu'on ne m'accorde pas: C'est de ne pas juger par la lecture d'un moment, d'un travail de vingt années: d'approuver ou de condamner le livre entier, et non pas quelques phrases. Si l'on veut chercher le dessein de l'auteur, on ne le peut bien découvrir que dans le dessein de l'ouvrage...”

Il n'est tout de même pas assez rassuré. Il ajoute donc:

“Je n’ai point tiré mes principes de mes préjugés, mais de la nature des choses...”

Est-ce assez? Il n’est pas encore très sûr. Il hésite un moment et il préfère ajouter:

“Dans un temps d’ignorance, on n’a aucun doute, même lorsqu’on fait les plus grands maux; dans un temps de lumière, on tremble encore lorsqu’on fait les plus grand biens”.

Il allait se sentir soulagé cette fois. Mais il se rappelle probablement de la polémique qu’avait déclenchée l’idée de faire dépendre “la création” des lois naturelles (principe de nécessité chez Descartes). Or il fallait encore trouver des excuses à propos de “la nature des choses”. C’est ainsi, semble-t-il, qu’un autre paragraphe prend forme sous sa plume:

“...Dieu a du rapport avec l’univers comme créateur et comme conservateur: les lois selon lesquelles il a crée sont celles selon lesquelles il conserve. Il agit selon ces règles, parce qu’il les connaît, il les connaît, parce qu’il les a faites, parce qu’elles ont des rapports avec sa sagesse et sa puissance.”

La deuxième exemple, on va l’emprunter de l’Encyclopédie de Diderot; son article sur la “raison” où en un désespérant jeu de discours, l’auteur s’engage en un aller-retour; de passe passe et des tours et des détours, pour ne pas trop décevoir, après tout, ses lecteurs assidus, et sauver coûte que coûte la face de la “raison”, tout en ayant l’air de bien respecter l’autorité absolue de la “révélation”.

Cette fois on est bien obligé de renverser l’ordre établi dans l’article, afin de ne pas se trouver au fond du piège qu’est régulièrement tendu dans l’immense ouvrage, lorsqu’il s’agit des matières dont l’interprétation serait susceptible de poser des problèmes.

“Comme Dieu en nous accordant la lumière de la raison, ne s’est pas ôté la liberté de nous donner, lorsqu’il juge à propos, le secours de la révélation sur des matières où nos facultés naturelles ne sauraient atteindre; dans ce cas lorsqu’il plût à Dieu de nous fournir ce secours extraordinaire, la révélation doit l’emporter sur toutes les résistances de notre raison...; ces résistances n’étant ici fondées que sur des conjonctures probables; parce que l’esprit n’étant pas certain de la vérité de ce qu’il ne connaît pas évidemment, mais se faisant seulement entraîner à la probabilité, il est obligé de donner son assentiment d’un témoignage qu’il fait venir de celui qui ne peut tromper, ni être trompé. Lorsque ces principes de la raison ne nous font pas voir évidemment qu’une proposition est vraie, ou fausse dans ce cas, la révélation manifeste a lieu de déterminer l’esprit, comme étant un autre principe de vérité”.

Deux degrés donc de principe de vérité, pareils aux deux degrés de volonté que nous allons voir chez Descartes; curieuse coïncidence...(voir vers la fin)

“et ainsi la proposition appuyée de la révélation devient matière de foi, et au-dessus de la raison. La raison ne pouvant s'élever au-dessus de la probabilité, la foi a déterminé l'esprit où la raison est venu à manquer.”

“...Et pourtant où nous avons une décision claire et évidente de la raison, nous ne pouvons être obligés d'y renoncer pour embrasser l'opinion contraire, sous prétexte que c'est une matière de foi. La raison en est que, nous sommes hommes avant d'être chrétiens.”

Eh bien, oufff ! Parcourir de si longs chemins pour arriver à placer deux mots probants sur son parchemin; tout un long paragraphe de mise en scène pour que le bien courageux auteur ose enfin suggérer ce que dès le début il projetait de communiquer à son lecteur. Quelle admirable persévérance, faut bien l'avouer.

Troisième exemple s'approche à ce que Diderot réalise ingénieusement à travers le rêve qu'il prête à d'Alembert, et qui n'est en fait qu'une simple manoeuvre pour réussir à discuter des sujets de plus en plus tabous de son époque, entre autre l'origine de la vie sur Terre.

Sous forme d'un entretien où la présence d'une agréable per-sonne féminine s'avère indispensable pour poser des questions toujours pertinentes; ce qui rappelle les réflexions de la Princesse Elisabeth qui font durement réfléchir Mr Descartes et le font revenir parfois sur ses réponses.

La lettre-préface des “Passions de l'âme”, et la deuxième partie des “Méditations Métaphysiques” consacrée aux objections et aux réponses, témoignent de la doigté de Descartes dans ce genre de jeu ou de manoeuvre. Adressant une lettre interminable à l'auteur des Passions pour l'inciter à faire imprimer son oeuvre, un présumé éditeur, un ami en fait, décrit avec une rare domination du sujet et son développement, dans un traité qui reste encore à l'état de manuscrit; menace, met en garde, et fatigue le lecteur avec ses flatteries, rien que pour souligner les mérite de l'ouvrage et son immense intérêt pour le public et pour la postérité, rien que pour arracher à l'auteur la permission de l'imprimer. L'astuce se révélant de plus en plus compromettante, l'auteur se trouverait contraint à écrire:

“Parmi les injures et les reproches que je trouve en la grande lettre que vous avez pris la peine de m'écrire, j'y remarque tant de choses à mon avantage, que si vous le faisiez imprimer, ainsi que vous déclarez vouloir faire, j'aurois peur qu'on ne s'imaginast qu'il y ait plus d'intelligence entre nous qu'il n'y en a, et que je vous ay prié d'y mettre plusieurs choses que la bienséance ne permettoit pas que je fisse moy mesme sçavoir au public...”

On aurait voulu, avec toute la bonne volonté du monde, croire à la sincérité de l'auteur. Mais lorsque l'astuce se renouvelle à la fin des Méditations, où ce même

sympathique auteur, après avoir mis sous la plume de Gassendi, un ami philosophe, des objections irréfutables, essaye en une verve énervante d'apporter des explications gauchement longues et sans consistance pour arriver à la fin à un dénouement qui prête à penser si les cinq premières méditations ne servent comme prétextes pour aborder avec le lecteur assidu la mise en scène des objections où la chair et l'esprit se livrent un combat sans merci:

“Jusqu'ici, écrit Descartes, l'esprit a discoursu avec la chair, et comme il était raisonnable, en beaucoup de choses, n'a pas suivi ses sentiments. Mais maintenant je lève le masque et reconnais que véritablement je parle avec Gassendi, personnage aussi recommandable pour l'intégrité de ses moeurs et la candeur de son esprit que la profondeur et la stabilité de sa doctrine, et de qui l'amitié me sera toujours chère; aussi je proteste, et lui-même le peut savoir, que je chercherai toujours, autant qu'il me sera possible, l'occasion de l'acquérir.”

En relisant ces deux passages, l'un après l'autre, on n'est plus tellement convaincu qu'il n'y ait “plus d'intelligence” entre Gassendi et Descartes, qu'entre celui-ci et son éditeur des Passions!

Quelques unes des objections de Gassendi et d'autres à la fin des Méditations pourront élucider davantage ce point de vue:

“Mais, dites- vous, l'effet ne peut avoir aucun degré de perfection ou de réalité qui n'ait été auparavant dans sa cause. Mais, outre que nous voyons tous les jours que les mouches et plusieurs autres animaux, comme aussi les plantes sont produites par le soleil, la pluie et la terre, dans lesquels il n'y a point de vie comme en ces animaux, laquelle vie est plus noble qu'aucun autre degré purement corporel, d'où il arrive que l'effet tire quelque réalité de sa cause, qui néanmoins n'était pas dans sa cause); mais dis-je, cette idée n'est rien autre chose qu'un être de raison, qui n'est pas plus noble que votre esprit qui la conçoit. De plus, que savez-vous si cette idée se fût jamais offerte à votre esprit, si vous eussiez passé toute votre vie dans un désert, et non point en compagnie de personnes savantes? Et ne peut-on dire que vous l'avez puisée des pensées que vous avez eu auparavant, des enseignements des livres, des discours et entretiens de vos amis, etc..., et non pas de votre esprit seul, ou d'un souverain être existant?”

“En septième lieu, nous ne trouvons pas un seul mot dans nos Méditations touchant l'immortalité de l'âme de l'homme, laquelle néanmoins vous deviez principalement prouver..., il ne semble pas que, de la distinction de l'âme d'avec le corps, il s'en suive qu'elle soit incorruptible...”

La troisième objection émane de Hobbes:

“Le doute concernant les choses sensibles est un lieu commun des philosophes. J’eusse voulu que cet excellent auteur de nouvelles spéculations se fût abstenu de publier des choses aussi vieilles.”

“Ce raisonnement (à propos du II, 7), continue Hobbes, ne me semble pas bien déduit de dire je suis pensant, donc je suis une pensée, ou bien, je suis intelligent, donc, je suis un entendement. Car de même façon je pourrais dire, je suis promenant, donc je suis une promenade. [Il faut distinguer le sujet des actes]. Il se peut que la chose qui pense soit corps, dont le contraire est pris ou avancé et n’est pas prouvé.”

Les réponses de Descartes étant assez longues, on se réduit d’en rapporter quelques brefs aperçus et on laisse au lecteur curieux le soin de les lire en détail dans le livre-même.

Quelques lignes donc des réponses de Descartes aux objections de Hobbes:

“Les raisons de douter qui sont ici reçues pour vraies par ce philosophe n’ont été proposées par moi que comme vraisemblables: et je m’en suis servies non pour les débiter comme nouvelles, mais en partie pour préparer les esprits des lecteurs à considérer les choses intellectuelles, et les distinguer des corporelles...”

Et après quelques autres paragraphes intéressants qu’on n’a pas repro-duits ici pour ne pas abuser de la patience du lecteur, c’est le tour d’Arnault qui présente ses objections sous forme d’une lettre à Mersenne:

“..., dans son Traité de Méthode ..., la chose en est venu seulement à ce point qu’il a été obligé d’exclure de la nature de son esprit tout ce qui est corporel et dépendant du corps, non pas eu égard à la vérité de la chose, mais seulement suivant l’ordre de sa pensée et de son raisonnement... On peut ajouter à cela que l’argument proposé semble prouver trop, et nous porter dans cette opinion de quelques platoniciens (lesquels néanmoins notre auteur réfute), que rien de corporel n’appartient à notre essence, en sorte que l’homme soit seulement un esprit, et que le corps n’en soit que le véhicule, d’où vient qu’il définisse l’homme un esprit vivant ou se servant du corps. (La pensée de l’esprit seul ne serait-elle pas une abstraction, comme lorsque les géomètres parlent d’une ligne sans largeur ni profondeur ?...)

“Pour ce qui est des âmes des bêtes, il a déjà fait assez connaître en d’autres lieux que son opinions est qu’elles n’en ont point...(mais) cela semble incroyable d’abord, qu’il se puisse faire sans le ministère d’aucune âme, que la lumière qui réfléchit du corps du loup dans les yeux de la brébis, remue les petits filets des nerfs optiques, et qu’en vertue de ce mouvement, qui va jusqu’à cerveau, les esprits animaux soient répandus dans les nerfs en la manière qu’il est nécessaire pour faire que la brébis prenne la fuite.”

Et pour terminer avec ces objections, seulement quelques brefs remarques de Gassendi:

“N’eût-ce pas été une chose plus digne de la candeur d’un philosophe et du zèle de la vérité de dire les choses plus simplement, de bonne foi, et comme elles sont, que non pas, comme on vous pourrait objecter, recourir à cette machine, forger ces illusions, rechercher ces détours et ces nouveautés?”

À cet endroit, et comme il s’agit de Gassendi, Descartes n’hésite plus d’ouvrir une de ses mains! Il en a de toute façon plus de deux. Et il s’exprime avec plus d’humeur:

“Vous continuez ici à nous amuser par des feintes et des déguisements de rhétorique, au lieu de nous payer de bonnes et solides raisons; car vous feignez que je me moque lorsque je parle tout de bon, et vous prenez comme une chose dite sérieusement et avec assurance de vérité ce que je n’ai proposé que par forme d’interrogation et selon l’opinion du vulgaire pour en faire par après une plus exacte recherche. Car quand j’ai dit qu’il fallait tenir pour incertains ou même pour faux tous les témoignages que nous recevons des sens, je l’ai dit tout de bon; et cela est si nécessaire pour bien entendre mes Méditations que celui qui ne peut ou qui ne veut pas admettre cela n’est pas capable de rien dire à l’encontre qui puisse mériter réponse. Mais il faut prendre garde entre les actions de la vie et la recherche de la vérité, laquelle j’ai tant de fois inculquée; car, quand il est question de la conduite de la vie ce serait une chose tout à fait ridicule de ne s’en pas rapporter aux sens; d’où vient qu’on s’est toujours moqué de ces sceptiques qui négligeaient à tel point toutes les choses du monde, que pour empêcher qu’ils ne se jetassent eux-mêmes dans des précipices, ils devaient être gardés par leurs amis...”

Cette fois l’auteur change de tactique et répond un peu plus loin:

“Enfin parce que vous me demandez souvent des raisons lorsque vous n’en avez vous-même aucune, et que c’est néanmoins à vous d’en avoir, je suis obligé de vous avertir que pour bien philosopher il n’est pas besoin de prouver que toutes ces choses-là sont fausses que nous ne recevons pas pour vraies, à cause que leur vérité ne nous est pas connue; mais il faut seulement prendre garde très soigneusement de ne rien recevoir pour véritable que nous ne puissions démontrer être tel...”

“Et lorsque vous ajoutez que je dois aussi prouver que les âmes des bêtes ne sont pas corporelles et que le corps ne contribue rien à la pensée, vous faites voir que non seulement vous ignorez à qui appartient l’obligation de prouver une chose, mais aussi que vous ne savez pas ce

que chacun doit prouver; car pour moi je ne crois point ni que les âmes des bêtes ne soient pas corporelles, ni que le corps ne contribue en rien à la pensée; mais seulement je dis que ce n'est pas ici le lieu d'examiner ces choses."

Et puis lorsque Gassendi ajoute:

"Chacun juge clair l'opinion dont il est convaincu. Il faut chercher une règle qui permette de distinguer ce qui est vraiment clair de ce qui le semble seulement",

Descartes baisse alors la garde, si ce n'ai pas vraiment le masque:

"Courage; enfin vous apportez ici contre moi quelque raison; ce que je n'ai point remarqué que vous ayez fait jusqu'ici... mais vous deviez vous souvenir ô chair, que vous parlez ici à un esprit qui est tellement détaché des choses corporelles qu'il ne sait pas même si jamais il y'a eu aucuns hommes avant lui, et qui partant ne s'émeut pas beaucoup de leur autorité..."

Lorsque Sartre déduit de tous les dédoublements que présentent les Méditations, que c'est un effort assidu pour "concilier une métaphy-sique rationaliste avec la théologie chrétienne" et décide avac la rhétorique d'un rédempteur universel:

"Peu nous importe qu'il ait été contraint par son époque, comme aussi bien par son point de départ, de réduire le libre arbitre humain à une puissance seulement négative de se refuser jusqu'à ce qu'enfin il cède et s'abandonne à la sollicitude divine; peu nous importe qu'il ait hypostasié en Dieu cette liberté originelle et constituante dont il saisissait l'existence infini par le cogito même: reste qu'un formidable puissance d'affirmation divine et humaine parcourt et soutient son univers."

Lui aussi ne manque pas de nous donner l'occasion de quelques objections :

"Peu importe", mais oui bien sûr, puisqu'il prend lui-même et quelques uns de ses douilllets contemporains, pour des rescapés d'un déluge qui est depuis très longtemps passé. À l'abri, rassuré, il se met à faire le compte des dégats qu'il aurait pu leur avoir causés... Il oublie sereinement que l'histoire a connu d'innombrables époques plus ou moins pareilles; que le genre humain a dû payer beaucoup plus cher qu'il ne pense, les atrocités de ce qu'il appelle par complaisance "contraintes"; que l'époque dont il parle n'est toujours pas révolue; qu'avant de condamner Descartes à s'abandonner à la sollicitude divine", il ferait mieux de se demander si celui-ci a trouvé enfin, après une vie de jeux dangereux et de lutttes insolites, l'occasion de dire son dernier mot, s'exprimer librement; s'il aurait aimé que la postérité se donnât cet air généreux de vouloir le reconcilier avec ses tortionnaires spirituels!

C'est aussi en ce sens qu'avec une présomption trop déplacée, Mr Valéry et beaucoup d'autre ont vraiment exagéré. Comme pour impartir aux oeuvres de Descartes le même traitement que celui-ci s'était donné le plaisir d'infliger à l'oeuvre de Sénèque par pure fantaisie d'un assez galant érudit.

Sartre et Valéry, et des doctes de leur catégorie, dans les livres que chacun d'entre eux a bien voulu consacrer à Descartes, ont l'air de vouloir réécrire ses pensées de la même manière que celui-ci s'était donné le libre cours de remanier l'ouvrage de Sénèque pour satisfaire l'éloquente curiosité de la Princesse Elisabeth.

Mais ce que cherche Sartre n'est en vérité que récupérer un complice pour un plus ample déploiement de son éthique de libre arbitre, son volontarisme existentiel:

“Il faudra deux siècles de crise, de crise de foi, écrit-il, pour que l'homme récupère cette liberté créatrice que Descartes a mise en Dieu et pour qu'on suppose enfin cette vérité, base essentielle de l'humanisme: l'homme est l'être dont l'apparition fait qu'un monde existe.”

Par bonheur Sartre n'aime pas couper court; il est bavard; il est l'homme d'entretien et il ajoute:

“Nous ne reprochons pas à Descartes d'avoir donné à Dieu ce que nous revient en propre; nous l'admirons plutôt d'avoir dans une époque autoritaire, jeté les bases de la démocratie, d'avoir suivi jusqu'au bout les exigences de l'idée de l'autonomie et d'avoir compris, bien avant le Heidegger de “Vom wesen des Grundes”, que l'unique fondement de l'être était la liberté.”

Il s'en suit que ces combattants de la liberté d'expression et qui ont su hisser l'étendard du “libre arbitre humain” n'ont pas daigné se demander pourquoi Descartes a dû “donner à Dieu, ce qui nous revient en propre”. Ils se sont satisfaits de trouver tout simplement que “l'époque était autoritaire.”

En effet, en son temps, Descartes ne pouvait pas encore s'imaginer que lui, légalitariste qui avait coiffé son Discours par:

“Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée ..., le bon sens ou la raison est naturellement égale en tous les hommes...”

À l'exception évidemment d'une princesse “dont l'esprit est tellement au-dessus du commun qu'elle conçoit sans peine ce que semble être le plus difficile à nos docteurs.” Il ne pouvait pas s'imaginer qu'un jour il allait érgoter sur le dos d'Aristote (à la Bibliothèque Nationale de Paris), ou éperonner tel un épouvantail, “foulant aux pieds les oeuvres” de celui-ci, à la même Sorbonne qui fut sa pire épouvante toute sa vie.

Mais pourquoi ne pas examiner un instant ce que vient sous la plume de Descartes au sujet de ce contrevenant “libre arbitre”.

Dans sa lettre au P. Mesland (Leyde, 2 mai 1644) il écrit:

“...Rien ne m’a empêché de parler de la liberté que nous avons à suivre le bien et le mal, sinon que j’ai voulu éviter, autant que j’ai pu, les controverses de la théologie et me tenir dans les bornes de la philosophie naturelle.”

N’est-ce pas justement cette toute petite étape qui sépare ce mini “rien” de cet autre désavoué “sinon que” qui établit toute la différence et aussi les liens entre le “libre arbitre” et le commis-contrainte?

Dans sa lettre à la Princesse Elisabeth, une autre étape se présente, cette fois un peu plus longue entre le doute hypothétique et la conviction scrupuleusement hypocrite :

“Dieu qui a une préscience et une puissance infinies..., avant qu’il nous ait envoyés en ce monde, il a su exactement quelles seraient toutes les inclinations de notre volonté, c’est lui-même qui les a mises en nous.”

Saint Exupéry ne saurait sans doute pas se retenir d’intervenir avec un petit sourire:

“Vivre, c’est naître lentement. Il serait un peu trop aisé d’emprunter des âmes toutes faites.” (Pilote de Guerre)

Est-ce possible vraiment de penser que Descartes ne se soit pas rendu compte de ce que signifierait, dans ce cas, le mot “volonté” ?

“C’est lui aussi, continue Descartes, qui a disposé toutes les autres choses qui sont hors de nous, pour faire que tels ou tels objets se présentassent à nos sens à tel ou tel temps à l’occasion desquels il a su que notre libre arbitre nous déterminerait à telle ou à telle chose; il l’a ainsi voulu,...”

Drôle de libre arbitre! Est-ce possible de s’imaginer que le galant géomètre, n’ait pensé vraiment à ce que vaudrait dire dans ce cas le mot “libre”, et puis cet autre, “arbitre”? Et pourtant il n’a jamais omis de louer l’intelligence de la charmante Princesse. À qui donc sont destinés ces serments de fidélité, si ce n’est pas à ceux qui s’intéressent à ravir ses lettres?

Plus loin, dans cette même lettre, l’exemple que suggère Descartes s’avère encore plus invraisemblable. Il faut y voir plutôt un signe de ses bravades envers les ecclésiastiques:

“Et comme on peut distinguer en ce roi (qui avait interdit le duel, mais avait fait de sorte que les deux adversaires se rencontrassent, comme

par hasard sur une coline), deux différents degrés de volonté, l'un par lequel il a voulu que les gentilshommes se battissent, puisqu'il a fait qu'ils se ren-contrassent, et l'autre par lequel il ne l'a pas voulu, puisqu'il a défendu les duels; ainsi les théologiens distinguent en Dieu une volonté absolue et indépendante, par laquelle il vaut que toutes les choses se fassent ainsi qu'elles se font, et une autre qu'est relative et qui se rapporte au mérite ou au démérite des hommes, par lesquelles il veut qu'on obéissent à ses lois.

Quelle acrobatie d'"adresse" pour mériter les bons grâces de la charmante Princesse, assez douée pour être complice ; tout en évitant les grimaces des suspicieux du Sacré Collège, dont il n'a jamais su satisfaire les exigences, écarter les menaces.

On pourrait par conséquent soutenir que si on cherchait un vrai martyr parmi les grands penseurs du 17ème siècle et au-delà, ce serait Descartes (en son temps). Martyr n'est pas seulement, en ce sens, celui qui a été condamné , qui est allé en prison, ou est mené aux échafauds, assassiné, en raison de ses idées, sa manière de voir, de s'exprimer...; c'est aussi et encore davantage celui qui a été réduit à avaler ses mots qu'il tenait tant à prononcer à haute voix, pour après recracher n'importe quoi, et ne jamais trouver l'occasion de se racheter, même longtemps après être mis aux abois.

Galilée a réussi (tout au moins d'après la légende inventée pour le réhabiliter, comme il le méritait) à riposter en balbutiant "et pourtant elle se meurt", et continuer plus ou moins sa vie normale, et sans qu'une fois éteint, on portât atteinte à sa sépulture, ni à sa mémoire, au sein même de cette citadelle de chrétienté et des complots qui fut Rome de son temps. Tandis que Descartes, en pleine époque où la France forgeait son image d'autonomie vis-à-vis de l'Eglise, et celle de l'homme cornélien, est contraint à se désavouer à chaque page; une expérience de purgatoire plus dure que celle de l'abjuration prêtée à Galilée; et qu'il soit néanmoins amené à s'exiler, faute de protection et d'appui qu'il espérait trouver dans son propre pays.

Et puis, eh oui, et puis, expirer en exil avant même de pouvoir souffler un seul authentique verdict... Et encore que toute la Souveraineté du royaume de Suède où il s'était réfugié ne puisse assurer l'intégrité de sa dépouille, ou lui assigner un lieu sûr où on le laisse tranquille après sa mort.

Il n'a donc pas seulement confirmé en vain tout ce qui était en contradiction flagrante avec ses positions rationalistes, mais il a contesté encore plus vainement tout ce qu'il considérait de "la pûre calomnie", et qu'en effet comportait davantage de vérité qu'il n'a jamais voulu admettre... Ainsi, ce qu'il avait rejeté comme "de plus puéril" ("Qu'y a-t-il de plus puéril , que de dire que s'il vient de mourir avant que d'avoir écrit ou inventé la démonstration qu'il espère, il meurt comme un athée?"), on le lui a appliqué sans le moindre scrupule; une autre manifestation de l'absurdité d'un monde qui ne lui fut qu'injurieux.

L'ironie du sort, dirait-on, celui qui s'est prévalu, le plus bruyamment, de l'usage de la raison, devait être enterré à côté "des enfants morts avant l'âge de raison". C'est encore la Reine Christine qui avait trouvé , paraît-il, cette ingénieuse solution

pour sauver le reste du célibataire endurci d'interminables controverses de ceux qui se sont toujours permis de décider du sort de tout cadavre !